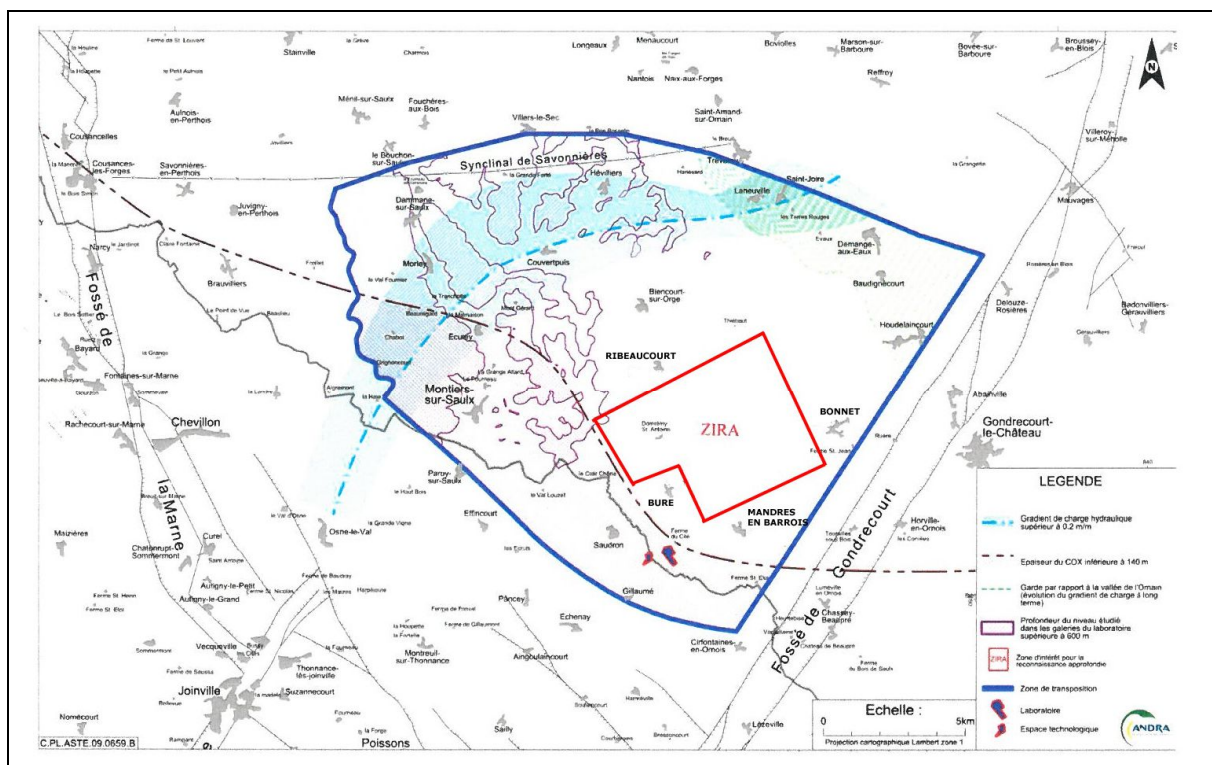


Le gouvernement doit prochainement statuer sur la proposition de Zone d'Intérêt pour une Reconnaissance Approfondie (ZIRA) faite par l'ANDRA fin octobre.

La ZIRA, délimitée en rouge sur la carte ci-dessous, a une superficie de 28 km<sup>2</sup> et s'étend sur le territoire des communes de Bonnet, Bure, Mandres et Ribeaucourt. Si cette zone devait être retenue, elle ferait l'objet d'investigations scientifiques plus poussées pour déterminer le site souterrain le plus apte à accueillir un éventuel centre de stockage.

Avant de prendre sa décision, le gouvernement a saisi **pour avis** l'Autorité de Sûreté Nucléaire, la Commission Nationale d'Evaluation et le **CLIS**.

Pour répondre au mieux à cette demande, le CLIS souhaite prendre le temps de la réflexion et de la concertation avant d'adopter un avis formel dès qu'il aura tous les éléments pour le faire. Il aura recours en particulier à une évaluation indépendante des études et recherches de l'ANDRA ayant conduit à la proposition de ZIRA.



Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à la Lettre du CLIS, merci de nous contacter par téléphone, par fax ou par mail aux numéros ou adresses électroniques ci-dessous.

**CLIS**

18 Avenue Gambetta – Quartier des Entrepreneurs - 55000 BAR LE DUC – Tél : 03 29 75 92 36  
e-mail : [clis.bure@orange.fr](mailto:clis.bure@orange.fr)

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 Bure. Tél : 03.29.75.98.54 – Fax : 03 29 78 36 33  
Permanences : mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h

[www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)